MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

Service d'infrastructure de la défense Atlantique

Cahier des Clauses Techniques Particulières
CCTP

Objet du marché

CIN BREST – Rénovation légère du bâtiment 1ère LIGNE
Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de relevés des réseaux existants

Table des matières

1 DISPOSITIONS GENERALES 3
1.1 Objet du marché 3
1.2 Présentation de l'opération 3
1.3 Intervenants de la mission 3
1.3.1 Conduite d'opération 3
1.3.2 Maîtrise d'œuvre 3
1.3.3 Contrôle technique 3
1.3.4 Coordonnateur SPS 3
1.3.5 Désignation d'un correspondant par le titulaire : 3
2 CONTENU DE LA MISSION 3
2.1 Missions 3
2.1.1 Données générales sur le bâtiment 3
2.1.2 Spécificité du site 4
2.1.3 Prestations attendues 4
2.1.4 Description et consistance des prestations 4
2.1.5 Forme des documents à produire 6
2.2 Délai d'exécution 7
2.3 Réunion 7
2.4 Divers 7
2.5 Plans existants 7

1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

Le présent document concerne un marché de mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de relevés des réseaux et équipements techniques intérieurs du bâtiment « 1ère LIGNE » situé sur le site du Centre d'Instruction Navale de Brest – Finistère (29) dans le cadre de l'opération « Rénovation légère du bâtiment Première Ligne »

1.2 Présentation de l'opération

L'opération consiste à rejointoyer les façades du bâtiment, à refaire les réseaux de la partie « sommeil » et à rénover légèrement les parties « hébergement » du bâtiment 1ère LIGNE situé au Centre d'Instruction Navale à Brest.

La mission d'AMO présentée ci-dessous concerne le bâtiment 1ère LIGNE en vue de la refonte des réseaux CVC, plomberie et électricité.

1.3 Intervenants de la mission

1.3.1 Conduite d'opération

La fonction de conducteur d'opération est assurée par le chef du bureau BC01 de la Sous-Direction Investissement du Service d'Infrastructure de l'Atlantique, représenté par un ingénieur du bureau.

1.3.2 Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre sera nommée ultérieurement.

1.3.3 Contrôle technique

Pour l'exécution des travaux, le maître d'ouvrage sera assisté d'un contrôleur technique qui sera nommé ultérieurement.

1.3.4 Coordonnateur SPS

Pour l'exécution des travaux, le maître d'ouvrage sera assisté d'un coordonnateur SPS technique qui sera nommé ultérieurement.

1.3.5 Désignation d'un correspondant par le titulaire :

Le titulaire du marché est responsable de la bonne exécution des prestations ainsi que des intervenants qu'il a désignés.

A ce titre, obligation est faite au titulaire de désigner les intervenants et au moins un remplaçant ainsi que de faire figurer leurs noms et références en annexe de l'acte d'engagement.

La bonne exécution des prestations dépend essentiellement de la personne qui se trouve nommément désignée pour en assurer la conduite. Si cette personne n'est plus en mesure de remplir sa mission, et par dérogation à l'article 3.4.3 du CCAG-PI, l'accord de la personne publique sur l'identité du nouveau intervenant est formulé par décision écrite du représentant du pouvoir adjudicateur antérieurement à la passation de fonction.

2 CONTENU DE LA MISSION

2.1 Missions

2.1.1 Données générales sur le bâtiment

- Année de construction : 1936, reconstruction 1966;
- SHOD du bâtiment : 7 400 m².

Le bâtiment est composé d'un RDC, R+1, R+2 et R+3 sur sous-sol ; toiture type toiture terrasse accessible.

2.1.2 Spécificité du site

Le SID Atlantique possède des DOE et des diagnostics qui ont été établis depuis la construction du bâtiment et à la suite de travaux de rénovation.

Après notification du marché, le SID Atlantique transmettra un dossier complet pouvant servir de base aux prestations de relevés décrites dans le présent document.

2.1.3 Prestations attendues

L'entrepreneur devra l'ensemble des missions définies ci-après :

- Participation à 1 réunion de lancement au SID Atlantique à Brest ;
- Participation à 1 visite du bâtiment « 1ère LIGNE » au CIN à Brest ;
- Réalisation d'autant de visite que nécessaire du bâtiment « 1ère LIGNE » afin d'établir ses relevés ;
- Réalisation des plans complets et détaillés des réseaux et équipements techniques de génie climatique, de génie électrique et de plomberie présent dans le bâtiment existant ;
- Participation à 1 réunion de restitution au SID Atlantique à Brest.

2.1.4 Description et consistance des prestations

Equipements concernés par les relevés

Tous les réseaux et équipements présents en sous-sol, en RDC, en R+1, R+2, R+3 et en toiture terrasse qui sont décrits ci-après sont concernées par les relevés :

- Les installations de chauffage comprenant distribution - émission équipements électriques associés ;
- Les installations de ventilation mécanique comprenant appareillages motorisés - réseaux aérauliques – terminaux – équipements électriques associés ;
- Les installations de ventilation naturelle comprenant réseaux aérauliques et terminaux ;
- Les installations de plomberie sanitaire comprenant distribution EF/ECS/BECS – équipements sanitaires - réseaux intérieurs EU, EV et EP - équipements électriques associés ;
- Les installations de déshumidification,
- Les installations de plomberie dédiés à la sécurité incendie ;
- Les installations d'électricité courant fort et courant faible comprenant : tableaux principaux, secondaires et divisionnaires ;
- Cheminements des principaux chemins de câbles ;
- Appareillages CFO, CFA et incendie.

Contenu détaillé de la prestation

Le titulaire effectuera autant de visite que nécessaire du bâtiment « 1ère LIGNE » afin d'établir des relevés exhaustifs des réseaux et équipements.

- **Jeux de plans de chauffage**

Il sera établi, à minima, un plan par étage du sous-sol jusqu'au R+3.

Pour la totalité du bâtiment, les plans comprendront :

1. Plans de réseaux et terminaux

 - La nature (acier, …), les cheminements et les dimensions des réseaux hydrauliques de chauffage à l'amont de la sous-station et à l'aval de la sous-station, y compris implantation du calorifuge (type et épaisseur), des vannes et divers organes de chauffage (purgeurs…) ;
 - Les implantations des corps de chauffe dans les locaux et leurs caractéristiques ;

- **Jeux de plans de ventilation**

Il sera établi, à minima, un plan par étage du sous-sol jusqu'en toiture.

Pour la totalité du bâtiment, les plans comprendront :

1. Plans des ventilations naturelles

La nature (acier galvanisé, aluminium …), les cheminements et les dimensions des conduits de ventilation naturelle.

2. Pans de détail – ventilateurs

Un plan détaillé des équipements motorisés associés aux réseaux de ventilation, comprenant vue en plan avec position cotée des appareillages par rapport aux murs ;

3. Plans de réseaux et terminaux

 - Les cheminements et dimensions des conduits et terminaux de ventilation, y compris organes d'équilibrage et divers organes de ventilation associés ;
 - Les positions et dimensions des entrées d'air en menuiserie ;

4. Schéma de principe

Le schéma de principe complet de l'installation de ventilation actuelle mettant en évidence les diamètres des canalisations et la nomenclature de tous les équipements en présence,

5. Schéma électrique

Le schéma à jour des alimentations électriques des ventilateurs, schéma à élaborer si non existant.

- **Jeux de plans de plomberie**

Il sera établi, à minima, un plan par étage du sous-sol jusqu'en toiture.

Pour la totalité du bâtiment, les plans comprendront :

1. Plans de réseaux et terminaux

 - La nature (cuivre, PE, …) les cheminements et les dimensions des réseaux EF (comprenant AEP), ECS, Bouclage ECS, y compris implantation du calorifuge (type et épaisseur), des vannes et divers organes associés (anti-bélier…) ;
 - La nature (Fonte, PVC…), les cheminements et dimensions des réseaux EU/EV, y compris implantation des ventilations primaires en toiture, et des ventilations secondaires éventuelles.
 - La nature (Fonte, PVC…), les cheminements et dimensions des réseaux EP, y compris implantation des naissances en toiture.
 - Les implantations des appareils sanitaires dans les locaux et leurs caractéristiques ;

- **Jeux de plans équipements divers**

Il sera établi, à minima, un plan par étage du sous-sol jusqu'en toiture.
Pour la totalité du bâtiment, les plans comprendront :

1. Plans d'équipements divers

- La nature, les implantations et les dimensions des équipements de déshumidification.
- La nature (Fonte, acier galvanisé…), les cheminements et dimensions des réseaux RIA (installation hors service).
- La nature, les implantations et les dimensions de tout autres équipements de génie-climatiques présents dans les locaux (climatisation…).

- **Jeux de plans d'électricité courant fort et faible**

Il sera établi, à minima, un plan par étage du sous-sol jusqu'en toiture.

Pour la totalité du bâtiment, les plans comprendront :

1. Plans de réseaux et terminaux

 - Les cheminements et dimensions chemins de câbles CFO et CFA ainsi que des terminaux type prises CFO et CFA, luminaires, éclairage de sécurité, alarmes incendie …
 - Les positions et dimensions des tableaux (principal et divisionnaires).

2. Schémas électriques

Les schémas à jour des tableaux électriques, schéma à élaborer si non existants.

- **Notice descriptive**

Le titulaire établira une note descriptive exhaustive des équipements de génie climatique, de génie électrique et de plomberie présents dans le bâtiment existant.

Pour la totalité du bâtiment « 1ère LIGNE », la notice comprendra :

- Le détail des caractéristiques des équipements existants de distribution et d'émission de chaleur dédiés au chauffage, y compris équipements au sous-sol ;
- Le détail des caractéristiques des équipements existants de ventilation ;
- Le détail des caractéristiques des équipements existants de distribution de chaleur dédiés à l'eau chaude sanitaire, y compris équipements en sous-sol et dans les combles ;
- Le détail des caractéristiques des équipements existants d'arrivée générale AEP (Adduction d'Eau Potable), de distribution EF et des appareils sanitaires ;
- Le détail des caractéristiques des équipements existants alloués à la distribution électrique en courant fort, courant faible et incendie…

2.1.5 Forme des documents à produire

Support papier

Un jeu de plans papier sera produit en format A0.

Supports informatiques

Chaque rapport sera produit en trois exemplaires numériques sous format informatique sur clé USB. Les fichiers texte devront pouvoir être lus par Word 2016 et Acrobat Reader.

Dans ces rapports, les pages en couleur seront limitées à l'utile et resteront lisibles pour une impression « noir et blanc ».

Chaque dossier de « plans » sera sur support informatique au format compatible MICROSTATION V10 et AUTOCAD.

Rendu souhaité

Dactylographie : tous les rapports seront dactylographiés.

- Pagination : tous les rapports rédigés seront paginés de façon claire et cohérente (numérotation de pages, intitulé du document, indice et date du document)
- Pages de garde : chaque rapport sera précédé d'une page de garde indiquant le titre du document et son indice.
- Présentation : chaque rapport comprendra un sommaire de présentation générale, incluant une nomenclature complète de tous les documents d'étude joints au rapport.
- Gestion des indices : chaque rapport sera daté et disposera d'un indice propre.

2.2 Délai d'exécution

Le délai estimé pour le livrable est fixé par l'ordre de service (OS) sans que ce délai puisse être inférieur à 15 jours à compter de la date de notification de l'OS.

Le délai se termine le jour de la remise par le titulaire, du document sanctionnant l'étude prescrite, établi conformément aux dispositions des clauses techniques.

2.3 Réunion

Le titulaire participera aux réunions auxquelles il sera convoqué par le conducteur d'opération.

Les pénalités pour absence sont précisées au CGAchats.

2.4 Divers

Si le titulaire ne reçoit pas les documents qu'il estime nécessaires à son intervention, il le signalera au conducteur d'opération.

2.5 Plans existants

Le SID ATLANTIQUE dispose des plans des installations de chauffage et de ventilation de diverses époques. Ces plans seront transmis au titulaire comme base de travail au démarrage de la mission.